



ÉCHANGES AVEC ANAÏS JARDIN

Chargée de mission Biodiversité
du CPIE Vallée de l'Orne

Le CPIE coordonne l'Atlas de la Biodiversité, pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ?

En 2020, Cœur de Nacre a candidaté à un appel à projets lancé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour réaliser un Atlas de la Biodiversité sur son territoire pendant trois ans. L'Atlas de la Biodiversité a pour objectifs de :

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs et les citoyens aux questions de la biodiversité ;
 - Mieux connaître la biodiversité sauvage du territoire afin d'identifier des enjeux spécifiques ;
 - Faciliter la prise en compte de ces richesses naturelles lors de la mise en place des projets d'aménagements du territoire ;
 - Préserver et valoriser le patrimoine naturel local.
- Cet Atlas sera restitué avant la fin de l'année 2024.

Quelles sont les espèces observées sur le site du CJB et quels sont les risques auxquels ces espèces sont confrontées ?

Le site Juno est composé de 3 types d'habitats : la dune mobile, les fourrés et la dune grise. Les dunes grises forment un habitat prioritaire *Natura 2000* protégé à l'échelle européenne. Cependant, sur le site de Juno, la dune grise est dégradée et n'est pas composée des espèces typiques de ce milieu sableux aussi, elle n'est pas protégée au titre de *Natura 2000*.

Sur le site Juno, il n'y a pas d'espèces végétales protégées. Cependant, certaines espèces protégées comme l'Élyme des sables ou le Choux marin se développent ou pourraient se développer à proximité du site, notamment sur le haut de plage. Il s'agit donc de favoriser leur retour et d'anticiper leur préservation. Parmi les espèces animales, on retrouve des amphibiens (notamment le Crapaud commun, mais tous les amphibiens sont protégés) et des reptiles (la Couleuvre helvétique et le Léopard des murailles) mais aussi des invertébrés et des mammifères.

Le site Juno est confronté à plusieurs risques :

- La surfréquentation qui induit un sur-piétinement de la dune ;
- Comme la dune avance, l'enjeu consiste à maintenir la laisse de mer en place qui favorise l'installation de plantes typiques du haut de plage en permettant l'installation et la consolidation de la dune, telle l'Élyme des sables ;
- Les espèces invasives : le Rosier rugueux, la Cotonnière ondulée, la Vergerette du Canada, le Senéçon du Cap. L'enjeu consiste à gérer au mieux ces espèces envahissantes pour préserver l'espace dunaire, en réfléchissant à la meilleure manière de les gérer (par arrachage, tontes régulières, réflexion globale sur l'écosystème). Pour ce faire, le site de Juno devra travailler avec des partenaires locaux tels que le Conservatoire des Espaces Naturels, le Conservatoire du littoral ou encore le département qui sont amenés à restaurer des milieux dunaires.

Comment collaborez-vous avec le CJB ?

L'équipe du CJB a suivi des formations avec le CPIE et nous avons échangé à plusieurs reprises sur leur gestion du site et leurs projets. L'ensemble des collaborateurs prend à cœur de contribuer à la démarche de préservation des lieux. Ils participent à la veille et intensifient la sensibilisation du public.

Nous avons régulièrement reçu des photos des espèces trouvées sur site et avons recommandé des actions de préservation qui ont été ou seront mises en œuvre par le CJB, soit pour préserver l'existant, soit pour anticiper l'arrivée de nouvelles espèces utiles à cet écosystème. Nous préconisons par exemple la création d'une mare pour favoriser la reproduction des crapauds. Dans un avenir proche, nous pourrions imaginer une mise à jour des panneaux de sensibilisation, des visites pédagogiques pour les publics scolaires qui se rendent au CJB et pourquoi pas une participation des publics au recensement des espèces lors de leurs déambulations sur le Parc Juno.

► Faune et flore sur le secteur du Parc Juno à Courseulles-sur-Mer.